



**NATURA 2000**  
*Garonne*  
EN OCCITANIE

Ariège - Hers - Salat - Pique - Neste



# La Garonne et ses affluents en Occitanie, un patrimoine naturel unique à préserver

## Le réseau Natura 2000

### Qu'est-ce que c'est ?

Natura 2000 est un réseau de sites européens dont l'objectif est de préserver les habitats naturels et les espèces (faune et flore) rares et/ou fragiles qu'ils abritent. Ce dispositif repose sur deux directives européennes : la Directive « Habitats » et la Directive « Oiseaux ».

### Comment ça marche ?

Pour chaque site Natura 2000, un document d'objectif est élaboré avec les acteurs locaux afin de définir des mesures visant à préserver la biodiversité, qui a tendance à s'éroder, tout en valorisant les territoires et en respectant les activités humaines en place.

### Des outils à disposition

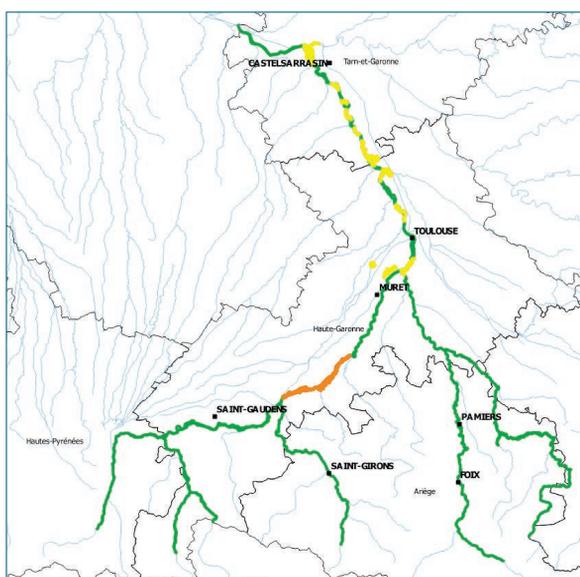
Plusieurs outils de gestion permettent à des propriétaires ou des gestionnaires de parcelles incluses dans le site Natura 2000, de s'engager volontairement en faveur de la préservation du patrimoine naturel régional.

>>> La charte Natura 2000, une fois signée engage son signataire à respecter des bonnes pratiques de gestion sur sa parcelle.

>>> Le contrat Natura 2000, permet à un propriétaire ou gestionnaire d'obtenir un soutien financier de l'Etat et de l'Europe pour la réalisation d'actions concrètes de préservation et de conservation de la biodiversité.

La sensibilisation et la communication sont également des outils essentiels dans l'animation Natura 2000.

## Trois zones Natura 2000 concernées

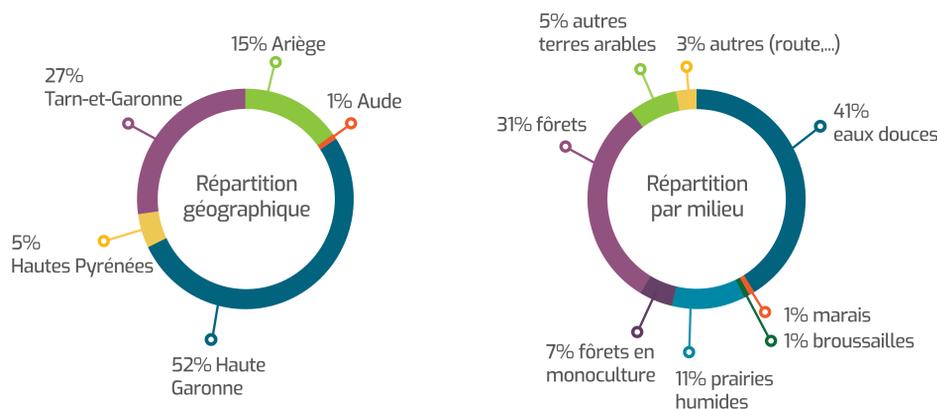


- Zone Spéciale de Conservation\* (ZSC)**  
« Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »
- Zone de Protection Spéciale\* (ZPS)**  
« Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne »
- Zone de Protection Spéciale\*\* (ZPS)**  
« Vallée de la Garonne de Muret à Moissac »

\* Une ZSC est un site désigné au titre de la Directive européenne « Habitats ». Elle privilégie des actions en faveur des habitats naturels et des espèces de faune et de flore.  
\*\* Une ZPS est un site désigné au titre de la Directive européenne « Oiseaux ». Les actions mises en œuvre sur ce site ciblent plus particulièrement les espèces d'oiseaux.

## Les chiffres clés

**Zone spéciale de conservation Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste :**  
surface : 9581 ha, 662 km de cours d'eau, 277 communes



**Zone de protection spéciale vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne :**  
Haute-Garonne 100%, surface : 1893 ha, 13 communes

**Zone de protection spéciale vallée de la Garonne de Muret à Moissac :**  
Haute-Garonne 44%, Tarn-et-Garonne : 56% surface : 4493 ha, 35 communes



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Depuis sa source en Espagne jusqu'à l'Océan, tout le fleuve Garonne fait partie du réseau Natura 2000

Démarche animée par :



Partenaire technique :



Partenaires financiers :

